

Formation

LA PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES ETRANGERES EN FRANCE



Vendredi 24 février 2023 – 9h à 17h

L'accès aux droits et prestations sociales des personnes étrangères en France est conditionnée au motif de séjour et à la catégorie à laquelle elle appartient (ressortissant communautaire, ressortissant pays-tiers, BPI). Cette journée propose un panorama des différents droits et des conditions d'accès.

Objectifs

- Connaître le cadre législatif et réglementaire de la protection sociale
- Identifier les conditions particulières exigées des personnes étrangères
- Savoir informer et orienter une personne étrangère

Contenus

- Principes généraux du droit à la protection sociale des personnes étrangères
- L'accès des personnes étrangères à la protection sociale
- La protection maladie
- Les prestations familiales et assimilées
- Le RSA
- La retraite et assimilées
- Les autres droits (logement, hébergement, éducation, compte bancaire, aide juridictionnelle, permis de conduire, etc.)

Prérequis

Avoir des connaissances en droit des étrangers, et notamment concernant les différentes catégories de séjour

Public Bénévoles et professionnel·les en lien avec le public migrant

Intervenante Emilie Verdu, juriste et formatrice ADDCAES spécialisée en droit des étrangers

Lieu Chambéry (à préciser lors de la convocation)

Inscription : 120€ pour les professionnel·les pris·es en charge
Gratuité pour les bénévoles et les étudiant·es

Renseignements

04 79 72 43 49 contact@addcaes.org

Inscription en ligne avant le 14 février 2023

<https://framaforms.org/la-protection-sociale-des-personnes-etrangees-en-france-24022023-1654783714>

L'ADDCAES est un organisme de formation déclaré sous le n.° 82 73 0037773. Elle est référencée sur le Datadock et certifiée QUALIOPi au titre de la catégorie « actions de formation ».

